

Réunion du 7 février 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Joseph CREMMEL

N° CP/2011/94 - Recherche - 2102
Soutiens départementaux en faveur de l'innovation et de la recherche

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 110 000 € au titre du soutien 2011 à l'animation des Pôles de compétitivité, dont :
 - . 90 000 € pour le Pôle "Alsace BioValley" (Innovations thérapeutiques)
 - . 15 000 € pour le Pôle "Fibres"
 - . 5 000 € pour le Pôle "Véhicule du futur"
- décide d'attribuer à l'Université de Strasbourg (UdS) :
 - . une subvention de 40 000 € au titre du soutien 2011 au réseau "Conectus Alsace"
 - . une subvention de 12 000 € au titre du soutien aux Journées internationales d'éthique organisées du 23 au 26 mars 2011 à STRASBOURG.

La commission permanente autorise par ailleurs son président à signer le moment venu les conventions financières à intervenir entre le Département et respectivement chacun des trois pôles précités ainsi que l'UdS (conventions établies selon le modèle annexé au règlement financier départemental).

Les subventions de soutien à l'animation des Pôles de compétitivité seront versées selon les modalités suivantes :

- pour le Pôle "Alsace Biovalley" : versement de 50 % de la subvention à la signature de la convention, et versement du solde de la subvention au deuxième semestre 2011 sur présentation d'un bilan intermédiaire d'activité et d'un état des dépenses réalisées
- pour les Pôles "Fibres" et "Véhicule du futur" : versement de la totalité de la subvention à la signature de la convention.

Les subventions attribuées à l'UdS seront versées selon les modalités suivantes :

- soutien au réseau "Conectus Alsace" : versement de 50 % de la subvention à la signature de la convention, et versement du solde de la subvention au deuxième semestre 2011 sur présentation d'un bilan intermédiaire d'activité et d'un état des dépenses réalisées
- soutien au colloque "Journées internationales d'éthique" : versement de 50 % de la subvention dès notification de la subvention, et versement du solde sur présentation d'un justificatif des dépenses réalisées.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110207-54936-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 16/02/11